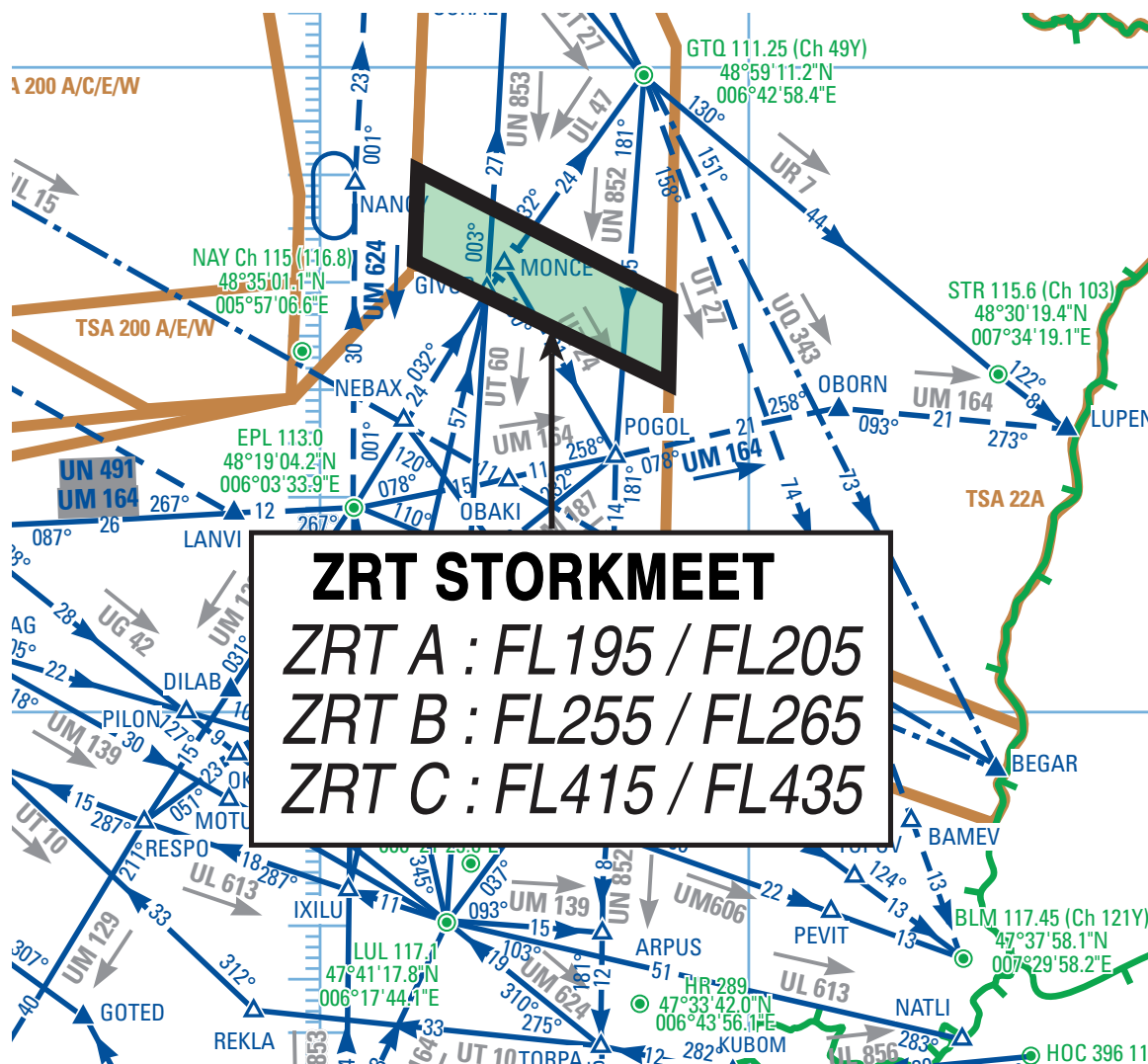


Objet : Création de 3 zones réglementées temporaires (ZRT) pour l'exercice STORKMEET 2017 dans l'UIR France et restrictions liées en FIR Reims LFEE et FIR Paris LFFF

En vigueur : Du 19 au 22 juin 2017

Lieu : UIR : France LFFF - FIR : Reims LFEE, Paris LFFF



ACTIVITÉ

Exercice régional mettant en œuvre un nombre important d'aéronefs de la défense (avions de combat, détection aéroportée) évoluant en CAM, de jour, en toutes conditions de vol et à toutes altitudes, nécessitant la création de 3 zones réglementées temporaires.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

19 JUN : 0900 - 1100
20 JUN : 0900 - 1100
21 JUN : 0900 - 1100
22 JUN : 1700 - 1900

L'activation et la désactivation seront notifiées aux organismes de la circulation aérienne concernés par le CDC gestionnaire avec un préavis de 10 minutes.

GESTIONNAIRE

CDC (Centre de Détection et de Contrôle) de Cinq-Mars-La-Pile.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :	
RIESLING (CDC de Drachenbronn)	119.700 MHz 143.550 MHz 317.500 MHz
RAKI (CDC de Cinq-Mars-la-Pile)	119.700 MHz 143.550 MHz 317.500 MHz
LORRAINE APP	119.125 MHz
PHALSBOURG APP	118.450 MHz
STRASBOURG INFO	119.450 MHz
REIMS CTL (secteur Est)	128.300 MHz
REIMS CTL (secteur Sud-Est)	124.950 MHz
OCHEY APP	127.250 MHz
SAINT DIZIER APP	134.775 MHz
LUXEUIL APP	129.925 MHz
BALE INFO	130.900 MHz 135.850 MHz
SEINE INFO	120.325 MHz

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : contournement obligatoire pendant les heures d'activité sauf pour :

- Aéronefs participant à l'exercice,
- Aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement de la zone n'est pas compatible avec les missions, après notification auprès du Centre de Détection et de Contrôle militaire,
- Aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire.

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans la ZRT par l'organisme gestionnaire.

CAG : Dans les parties de la ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales :

48°50'48.56"N 006°13'54.15"E
 48°38'02.15"N 006°49'13.71"E
 48°29'53.59"N 006°48'58.49"E
 48°42'33.89"N 006°13'38.21"E
 48°50'48.56"N 006°13'54.15"E

Limites verticales :

ZRT ALPHA : FL195 / FL205
 ZRT BRAVO : FL255 / FL265
 ZRT CHARLIE : FL415 / FL435

AUTRES ESPACES AERIENS UTILISES

Activités complémentaires :

En espace aérien supérieur :

Zones TSA 200 A et TSA 22 A et B :

Le lundi 19 juin : 09h00 – 11h00

Le mardi 20 juin : 09h00 – 11h00

Le mercredi 21 juin : 09h00 – 11h00

Le jeudi 22 juin : 17h00 – 19h00

En espace aérien inférieur :

Zone LF-R 321 Saint-Dizier :

Le lundi 19 juin : 09h00 – 11h00

Le mardi 20 juin : 09h00 – 11h00

Le mercredi 21 juin : 09h00 – 11h00

Le jeudi 22 juin : 17h00 – 19h00

Zone LF-R 213 Nord-Est :

Activation des volumes A, B et C de la zone LF-R 213 Nord-Est, zone provisoirement inactive publiée à l'AIP FRANCE ENR 5.0

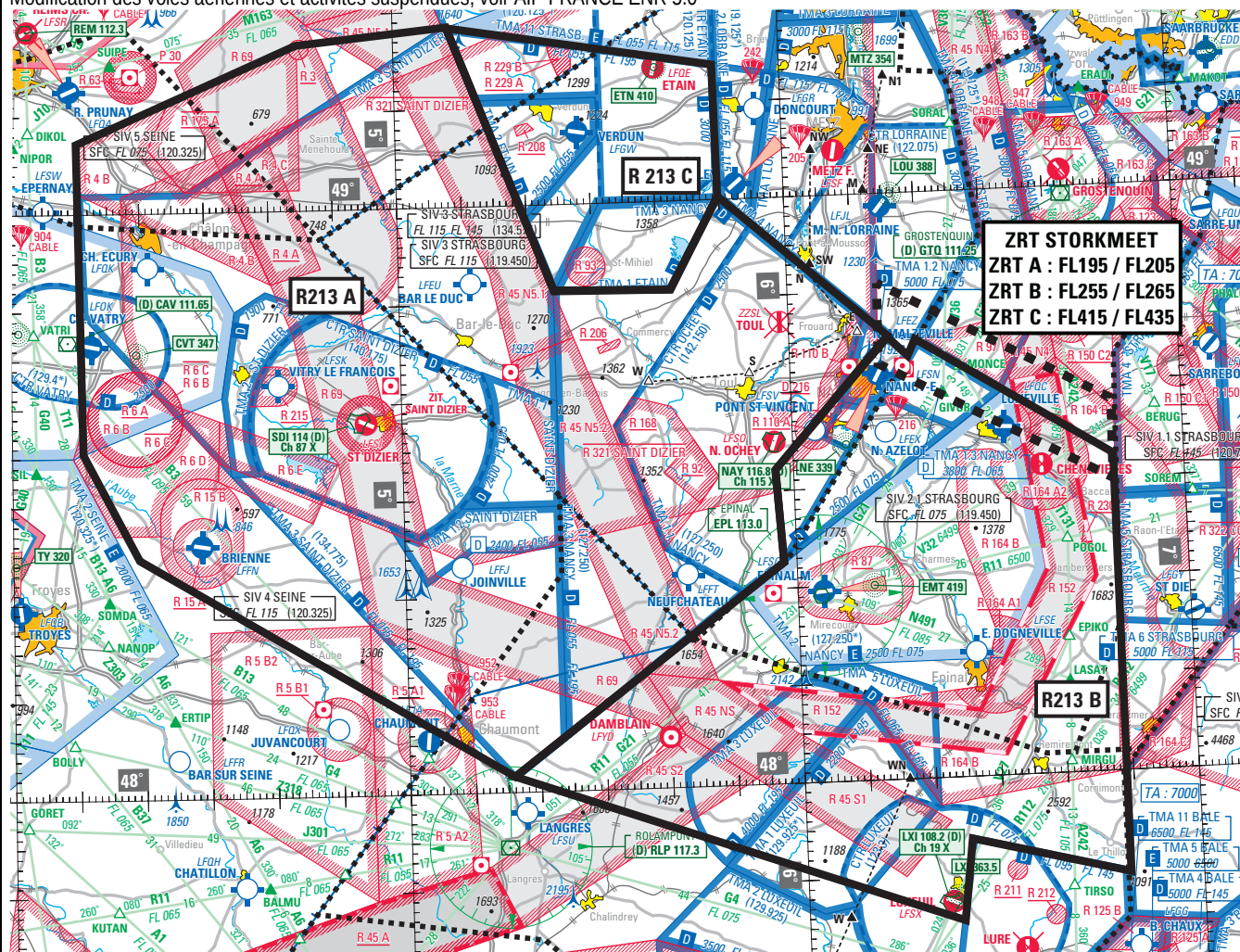
Le lundi 19 juin : 09h00 – 11h00

Le mardi 20 juin : 09h00 – 11h00

Le mercredi 21 juin : 09h00 – 11h00

Le jeudi 22 juin : 17h00 – 19h00

Modification des voies aériennes et activités suspendues, voir AIP FRANCE ENR 5.0



CAG/IFR : contournement obligatoire sauf vols réguliers IFR au départ ou à l'arrivée d'Epinal-Mirecourt après autorisation du gestionnaire de la zone (R 213 Nord-Est).

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :

Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes – SCAA (Sous-Chefferie Activité Aérienne)

Téléphone : 04 69 84 47 98 ou 04 69 84 47 99

PNIA 811 942 4798 (99)

Escadron de chasse 01.002 « Cigognes » - Luxeuil**Cellule opérations**

Téléphone : 03 84 40 80 00

PNIA : 811 116 7043

811 116 8050

Pendant l'exercice :

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Drachenbronn

Téléphone : 03 88 94 53 34

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Cinq-Mars-La-Pile

Téléphone : 02 47 96 28 63 – 02 47 96 28 87

Escadron des services de la circulation aérienne de Saint-Dizier

Téléphone : 03 25 07 80 15 (Chef de quart)

Escadron des services de la circulation aérienne de Nancy-Ochey

Téléphone : 03 83 52 64 46 (Chef de quart)

Escadron des services de la circulation aérienne de Luxeuil

Téléphone : 03 84 40 82 14 (Chef de quart)